



L'ACTUALITÉ

35 ANS D'ACTIONS SYNDICALES EN EUROPE GRÂCE À EBC

Il y a 35 ans, le président de la CAPEB, Jean Lardin, portait sur les fonts baptismaux l'European Builders Confederation (EBC) afin de donner une voix aux petites entreprises du bâtiment dans les débats européens. Une création visionnaire qui a permis aux artisans de ne pas rester les oubliés de Bruxelles.

En 1990, la CAPEB et cinq autres organisations professionnelles ont décidé de créer à Bruxelles une association spécifiquement dédiée aux petites entreprises et artisans du bâtiment.

À cette époque, la scène européenne était dominée par les grandes fédérations de l'industrie de la construction, regroupées notamment au sein de la FIEC. Les PME et artisans, pourtant ultra-majoritaires dans le secteur, n'avaient aucun relais spécifique auprès des institutions européennes.

« Il fallait faire entendre la voix des petites entreprises », se souvient Jean Lardin, Président d'honneur de la CAPEB. Sous l'impulsion du Président Paul Letertre, il avait été mandaté pour lancer cette association européenne. Il s'était mis à la recherche d'organisations alliées en Europe et, rapidement, des organisations du Royaume-Uni, de Suisse et d'autres pays se sont joints à l'initiative. EBC était née : les petites entreprises disposaient enfin d'un outil de représentation inédit, pensé comme un bouclier contre des réglementations conçues uniquement pour les grandes entreprises.

En 35 ans, l'EBC s'est peu à peu imposée et est devenue un interlocuteur reconnu

à Bruxelles. Son champ d'action couvre des dossiers cruciaux, à commencer par la concurrence loyale dans le secteur, la reconnaissance des qualifications professionnelles, les normes, l'accès des petites entreprises aux marchés publics, la transition écologique et la numérisation du bâtiment, mais aussi la santé et la sécurité au travail.

99,9 %

**C'est la part des
petites entreprises
dans le secteur
de la construction
en Europe**

Au fil du temps, l'organisation a gagné une légitimité institutionnelle forte : membre fondateur de SME United, partie prenante du dialogue social européen face à la FIEC, reconnue enfin officiellement comme partenaire social sectoriel en mars 2025, une étape clé qui renforce son rôle dans le dialogue social.

EBC a aussi pesé dans la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments adoptée en 2024, évitant des obligations totalement inadaptées aux petites entreprises et obtenant des avancées avec des « guichets uniques » ou des obligations solaires calibrées. L'EBC a également contribué au paquet « Omnibus » pour alléger le reporting et les contraintes disproportionnées qui menaçaient d'étrangler les petites structures. L'association a évité qu'elles soient exclues des dispositifs Renovation Wave et du Green Deal, tout en favorisant leur accès aux financements et leur participation à la normalisation (BIM, énergies renouvelables, économie circulaire).

Du côté de la CAPEB, on se souviendra aussi de la grande bataille menée avec EBC pour limiter l'impact du Règlement Produits de Construction sur les petites entreprises. Mais c'est aussi, et surtout, le combat déterminé que nous avons mené pour inscrire les travaux de rénovation des logements dans la liste des activités autorisées à appliquer un taux réduit de TVA parce que caractérisées par un recours intensif en main-d'œuvre. Une belle

victoire dont on mesure encore les effets aujourd'hui !

EBC, ce sont aussi de mauvaises dispositions évitées aux entreprises. Sans cette vigilance, beaucoup de directives européennes auraient risqué de renforcer la position des grands groupes et de marginaliser les petites entreprises. Aujourd'hui, l'EBC fédère 17 organisations membres, et son Président Jean-

Christophe Repon poursuit l'œuvre de ses prédécesseurs. Comme le souligne son secrétaire général Fernando Sigchos Jiménez : « Nos recommandations visent à réaliser les ambitions environnementales, mais aussi à stimuler la compétitivité des PME et à refléter leur réalité quotidienne ». Ainsi, en créant EBC, la CAPEB avait anticipé une évidence : les règles du bâtiment se jouent aussi à Bruxelles. Trente-cinq ans

plus tard, l'organisation a permis d'éviter bien des catastrophes réglementaires, d'obtenir des avancées concrètes et de faire reconnaître les artisans comme acteurs-clés de la transition écologique. Les TPE et PME de la construction ne sont plus des figurants, mais des acteurs de l'Europe !
[Lire ici le communiqué de presse publié ce 2 octobre par EBC.](#)

MÉTIERS

→ THIERRY TOFFOLI RÉUNIT LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA MAÇONNERIE ET DU CARRELAGE

Le Président et les conseillers professionnels des Métiers de la Maçonnerie et du Carrelage se sont retrouvés ce mercredi 1^{er} octobre pour faire le point sur leurs dossiers et sur l'activité des entreprises. Ils ont fait un état des lieux des travaux en cours pour rénover les diplômes de la filière et ont dressé un bilan d'étape du déploiement du CQP Chapiste. Thierry Toffoli et les conseillers sont par ailleurs revenus sur les Rencontres des Métiers du Bâtiment de Clermont-Ferrand, évaluant les points positifs et ceux qui doivent encore être améliorés. Ils ont commencé à réfléchir au programme des Rencontres qui se tiendront à Marseille du 24 au 26 juin prochains. Ils ont également regardé les partenariats de Béranger Développement qui intéressent leurs métiers puis actualisé les informations mises à disposition du Réseau via la page dédiée sur ARTUR.

Ce sont ensuite les questions de santé et de sécurité qui ont été examinées avec l'IRIS-ST et spécifiquement les études métiers engagées sur l'approvisionnement des chantiers d'une part et sur les conditions de travail des dallagistes d'autre part. Les TMS en pose de carrelage de grands formats ont aussi été évoquées. Sur le plan technique, il a été question de la révision des NF DTU sur les travaux d'enduits de mortiers et sur la maçonnerie de petits éléments, des sinistres sur coffres de volets roulants, et de la révision de la norme relative à l'assainissement non collectif. Ils ont aussi évoqué la problématique du retrait gonflement des argiles qui a fait l'objet d'une réunion à l'AQC, ainsi que de l'association Essor Durable qui a tenu son assemblée générale le 30 juin. Un point a également été fait sur la journée expertise du CERIB du 3 juillet dernier, sur le



patrimoine et sur les matériaux biosourcés. Côté carrelage, il a été question du NF DTU sur les chapes et dalles à base de liants hydrauliques, du groupe de travail sur les chapeaux à prises rapides et enfin, de la certification de révision QB46.

LOBBYING

→ MUNICIPALES : TOUS NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION DISPONIBLES SUR ARTUR

Parce que les élections municipales sont déterminantes pour les entreprises artisanales du bâtiment, leur accès aux marchés locaux, leurs conditions d'activité, leurs capacités à agir localement tant sur le plan économique que social, la CAPEB se mobilise dès aujourd'hui pour interpeller les futurs candidats. Certes, la date limite du dépôt des candidatures n'interviendra qu'en février prochain mais les candidats commencent à émerger et les listes à être élaborées. Si nos propositions s'adressent en premier lieu à ces élus et futurs élus, elles doivent aussi être portées à la connaissance des artisans du bâtiment. Nos adhérents bien sûr, qui ne doivent avoir aucun doute sur le fait que leur organisation les défend sur tous les plans pour préserver et améliorer leur rôle et leur considération dans les territoires. Mais aussi naturellement, les non adhérents,

qui doivent également avoir conscience de notre action en faveur de leur secteur d'activité. En outre, ces propositions peuvent constituer tout ou partie d'un programme électoral que pourraient porter certains d'entre eux désireux de s'investir dans la gestion des affaires municipales. Nous vous invitons donc à diffuser très largement ces propositions, que ce soit dans leur entièreté avec la version numérique du Manifeste, ou bien sous la forme plus simple et plus pédagogique de la CPE mise [à votre disposition sur ARTUR](#). Enfin, si la CAPEB a lancé cette semaine sa communication sur ce Manifeste, elle entend saisir toutes les opportunités qui se présenteront à elles ces prochaines semaines pour valoriser les propositions qu'il contient. Renodays, Semaine des Métiers du BTP, WorldSkills, Salon du Patrimoine, salon des Maires, ... les occasions ne manqueront pas. Toutes

nos communications seront déposées sur ARTUR à votre attention au fur et à mesure de leur publication.

[Télécharger ici le Manifeste.](#)



ARTISANAT

→ RETOUR SUR LES RENCONTRES DE L'U2P

L'U2P a tenu ses Rencontres annuelles jeudi dernier, une occasion de célébrer ses 50 ans d'existence autour de trois défis que le Président Michel Picon a présentés et qui requièrent des changements de cap et une transformation profonde du contrat social : « le redressement des finances publiques est une priorité absolue pour les chefs d'entreprise qui ne peuvent vivre à crédit » a-t-il affirmé. Le 2^{ème} défi est la dénatalité, qualifiée de « marée descendante au long court » par le Président de l'U2P qui a alerté sur le fait que « cette rupture démographique est majeure pour nos entreprises. Il est impératif que tout jeune soit formé et trouve sa place sur le marché du travail. Un maître-mot : l'apprentissage ». Et de rappeler : « Non, l'accompagnement à l'apprentissage n'est pas un cadeau aux entreprises ! » avant de souligner une autre problématique : la promesse d'émancipation par le travail est aujourd'hui rompue. On n'améliore plus sa vie en travaillant. Cette situation s'explique notamment par l'écart entre le revenu brut et le revenu net qui s'est creusé comme jamais. Il devient

impératif de permettre à ceux qui travaillent d'améliorer leurs revenus issus du travail. Pour ce faire, l'U2P propose de supprimer en 5 ans la CSG/CRDS. 116 milliards seraient ainsi rendus aux actifs chaque année et « pourront être financés en demandant un petit effort par tous ceux qui gagnent leur argent autrement que par le travail » a précisé Michel Picon qui est également revenu sur la transition écologique et sa soutenabilité pour les entreprises ainsi que sur l'intelligence artificielle qui bouleversera considérablement l'activité des entreprises de proximité. « Nous serons au rendez-vous » a-t-il assuré.

Outre une vidéo du Président de la République, deux tables rondes et une conférence ont été proposées aux participants. Le Président de la CAPEB est intervenu dans le premier débat qui portait sur la refondation de la société française sur le travail. Il était aux côtés de Gabriel Attal, François Hommeril (CGC) et Antoine Foucher pour échanger sur les manières de rapprocher le salaire net du salaire brut pour augmenter le pouvoir d'achat des actifs et

encourager le travail. Jean-François Husson, Rapporteur général de la Commission des finances du Sénat, Arnaud Viala, Président du Conseil départemental de l'Aveyron, Anne-Sophie Alsif, économiste, et deux vice-présidents de l'U2P ont ensuite débattu sur l'état d'urgence des finances publiques puis Maxime Sbaihi, économiste, auteur de l'essai « Les balançoires vides - Le piège de la dénatalité » a tenu une conférence sur « la France face au choc démographique » qui a conclu la journée.

[Retrouvez tous les débats ici.](#)



RÉSEAU

→ UNE FORMATION « CONSEIL EN FORMATION AUPRÈS DES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT »

Vous êtes conseiller formation nouvellement arrivé au sein du réseau, vous souhaitez mieux comprendre les spécificités des entreprises artisanales du bâtiment, et leurs attentes sur le champ du développement des compétences afin de leur proposer des solutions formation adaptées ? Cette formation est faite pour vous ! Issue d'un travail collaboratif avec les membres de la COP formation, cette formation de deux

jours et demi est programmée **les 13 et 14 octobre puis le 13 janvier** matin à distance. Ses objectifs sont d'aider le conseiller en formation à comprendre l'environnement, les enjeux et les contraintes spécifiques des entreprises artisanales du bâtiment (taille, statut, organisation, fonctionnement). Elle doit leur permettre d'apprendre à identifier les besoins en compétences et en formation propres aux TPE du secteur du bâtiment,

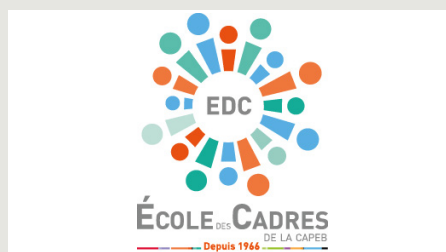
à adapter les outils RH et les démarches de conseil à la culture et au quotidien des dirigeants artisans. Il s'agit de développer une posture de conseil opérationnel et pragmatique, en phase avec les attentes des artisans, et de recueillir les besoins en formation des entreprises tout en leur proposant une offre de formation adaptée aux besoins identifiés.

→ PROMOTION 2027 DE L'ÉCOLE DES CADRES : EN ROUTE VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SYNDICALE !

Vous êtes nouvel élu au sein d'un Conseil d'Administration départemental ? L'École des Cadres est faite pour vous ! Passez du rôle d'administrateur à celui d'élu pleinement engagé, fier de porter les valeurs de la CAPEB, apprenez à défendre avec force les intérêts de votre secteur et de ses ressortissants, gagnez en impact dans votre communication et donnez-vous les moyens de renforcer la cohésion avec vos pairs, dans votre département, votre région et tout le Réseau CAPEB ! Tels sont les objectifs du parcours de l'École des Cadres. Une formation adaptée aux artisans et à

leurs contraintes spécifiques : 16 jours de formation sur 15 mois, à raison d'un à deux jours par mois, pour progresser pas à pas, sans bloquer leur activité. Le parcours peut commencer entre novembre/décembre 2025 et mars 2027. Pour ce faire, un groupe de 10 à 15 stagiaires (départemental, interdépartemental ou régional) doit être constitué puis il sera accompagné d'un tuteur diplômé de l'École des Cadres et du secrétaire général de votre territoire. Une réunion préparatoire est prévue le mercredi 17 décembre 2025 en matinée, en visio ou en présentiel. Ce sera l'occasion de découvrir

le programme, de rencontrer l'équipe pédagogique et de poser vos questions ! **Pour toute info, contactez Karine Soulat ou Audrey Houenou.**





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

La réunion du Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales, ce lundi, a permis d'examiner l'ordre du jour du séminaire de gouvernance du CESE prévu le lendemain. La commission Travail et Emploi s'est réunie mercredi pour travailler sur la saisine « Précarité du travail et de l'emploi : une politique d'inclusion économique pour renforcer la cohésion sociale et territoriale ».

PRESSE

Le dispositif MaPrimeRénov' a réouvert comme annoncé le 30 septembre. Cette actualité a déclenché une série d'interviews du Président de la CAPEB. Jean-Christophe Repon est ainsi intervenu mardi sur Sud Radio puis dans l'émission « Ce midi avec vous » sur France Inter à 13h30 ainsi que sur Télématin de France 2 pour évoquer les changements que cette réouverture apporte aux ménages. Il est aussi intervenu jeudi à 7h10 en direct sur le plateau de Matthieu Belliard sur RMC et RMC Story, pour revenir sur le sujet et également abordé la question de la mobilisation des grands patrons.



Le Président des Métiers de la Couverture et Plomberie Chauffage, Jean-Claude Rancurel, est intervenu sur le même sujet sur France Info mardi à 10h35 ainsi que sur le plateau de LCP mardi soir aux côtés de Marie-Amandine Stévenin, présidente de l'association UFC-Que choisir et du député Sébastien Martin de Saône-et-Loire Républicains. Le Président des Métiers du Plâtre et de l'Isolation, Yann Danion, a

répondu aux questions de Hit West, également sur la réouverture du dispositif MaPrimeRénov' ainsi que Thierry Laureau qui a accueilli la chaîne parlementaire LCP pour un reportage dans les locaux de son entreprise.

PARITARISME

Dans le cadre des bilatérales que la CAPEB organise avec les organisations de salariés, Jean-Christophe Repon a reçu vendredi matin les représentants de la CGT.

EBC

Jean-Christophe Repon, Président d'EBC depuis le mois de juin, présidait mardi le Conseil d'administration de l'association européenne ainsi que la conférence qui, mercredi, avait été organisée pour célébrer les 35 ans de cette dernière sur le thème : « Petites entreprises de construction, grand impact local : une vision 2040 pour les PME de la construction et l'artisanat ». Cette conférence a permis de mettre en évidence le rôle vital des petites entreprises de construction dans la promotion de la durabilité, de l'innovation et de la valeur



sociale au sein des communautés locales. Une occasion aussi de présenter une étude réalisée avec un cabinet de conseils belge sur la manière dont les TPE de la construction peuvent faire face à la transition verte en adaptant leurs compétences, en faisant évoluer leurs modèles d'affaires et en saisissant de nouvelles opportunités de croissance durable.

FFB

Le Président de la CAPEB avait convié son homologue de la FFB à une rencontre ce jeudi en vue de faire un tour d'horizon de plusieurs dossiers où les consensus sont encore à trouver. Il a aussi été question des sujets sur lesquels nous partageons le même point de vue.

U2P

Le Conseil national de l'U2P s'est tenu jeudi. Il a évoqué la nomination de Sébastien Lecornu à Matignon et la rentrée parlementaire qui avait lieu ce 1^{er} octobre. Il est revenu également sur le courrier adressé à la ministre du Travail concernant la mesure de la représentativité patronale et des travailleurs indépendants.



La réunion a également permis de dresser un bilan des Rencontres de l'U2P qui se sont tenues la semaine dernière. Enfin, les travaux de la commission des affaires économiques ont fait l'objet d'un compte rendu.

PARTENARIAT

Le Président de la CAPEB a signé ce vendredi midi une convention de partenariat avec Électriciens sans Frontières en vue de faciliter l'engagement solidaire des électriciens de la CAPEB qui souhaitent mettre leur savoir-faire au service de ceux qui en ont le plus besoin dans le monde. Un livret d'accompagnement au développement de ce partenariat est en ligne sur ARTUR. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

FORMATION

→ FEEBAT : LA CAPEB OBTIENT LE MAINTIEN DES PRISES EN CHARGE JUSQU'À LA FIN 2025 !

Le programme CEE FEEBAT propose une offre de formations à la rénovation énergétique cofinancées dans le cadre des certificats d'économies d'énergie. L'actuelle convention FEEBAT se termine au 31 décembre 2025. Pour éviter une rupture dans les prises en charge des formations qui seront engagées avant la fin de l'année, la CAPEB a négocié àprement un avenant qui vient d'être signé par l'ensemble des 16 parties prenantes dont 5 ministères. Cet

avenant ne modifie pas la date de fin de la convention mais il permet la prise en charge des actions de formation démarrées avant le 31 décembre 2025. Nous continuons à nous battre pour obtenir la reconduction du programme au-delà de cette échéance.



→ LES NOUVELLES FORMATIONS PRATIQUES DE RENOPERF

Suite aux évolutions réglementaires liées au signe de qualité RGE, les formations et connaissances attendues des responsables techniques RGE évoluent au 1^{er} octobre 2025. Pour accompagner cette évolution, FEEBAT a conçu un dispositif RENOPERF autour de 10 formations pratiques pour les professionnels et vient de lancer un test de positionnement accessible à ces professionnels afin de les orienter au mieux sur leur parcours de formation.

[En savoir plus ici.](#)



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.capeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

